

Appendice Un : Définition de « chaîne de valeur mondiale »

À certains égards, l'expression « chaîne de valeur mondiale » peut être considérée comme un substantif – un état du monde dans lequel différentes étapes de la chaîne de valeur sont dispersées un peu partout sur la planète et reliées dans des réseaux de production complexes. Cet état contraste avec le « commerce classique », souvent considéré comme étant la production d'un bien à un endroit en vue de le vendre dans un autre. Ou encore, des multinationales exploitant des réseaux mondiaux de succursales qui produisent et vendent essentiellement sur le même marché.

Dans la même veine, on peut envisager le phénomène en employant la forme verbale – « délocaliser » et « impartir » signifiant le mouvement d'activités d'un endroit vers un autre. Mais ce n'est qu'une des façons dont les chaînes de valeur mondiales peuvent se former. À titre d'exemple, une entreprise en expansion peut simplement créer une nouvelle fonction à un endroit éloigné de son pays d'origine pour fournir des services au reste de l'organisation, mais sans déplacement d'activité. Il importe aussi de signaler qu'il ne s'agit pas d'un processus à somme nulle : le gain fait à un endroit n'enlève pas forcément quelque chose à l'autre. Les données montrent qu'à mesure qu'une entreprise en expansion commence à produire à un endroit, il y a une probabilité élevée qu'elle étende sa production à d'autres endroits. Cela aide à comprendre pourquoi les mesures de la délocalisation font ressortir si peu de pertes d'emploi alors que les entreprises accroissent leur main-d'œuvre à l'étranger.

Appendice Deux : Glossaire des termes

Une terminologie entièrement nouvelle s'est créée autour du phénomène des chaînes de valeur mondiales. Dans ce qui suit, nous décrivons comment ces termes ont été utilisés dans le présent rapport, en présentant un cadre permettant de comprendre comment ces notions peuvent être liées aux chaînes de valeur mondiales.

Impartition – Le déplacement d'une activité hors de l'entreprise. Ce phénomène est souvent associé aux services. Un exemple serait le cas d'une entreprise qui avait son propre personnel de nettoyage et d'entretien et qui a confié en sous-traitance ces tâches à une entreprise de l'extérieur.

Délocalisation – Déplacement d'activités hors des frontières nationales. Cela peut se produire au sein ou à l'extérieur de l'entreprise. Ce phénomène est souvent associé au déménagement d'une activité – la fermeture complète ou partielle d'installations ou l'arrêt d'un type particulier d'activités dans un établissement au pays, lesquelles seront remplacées par des installations situées dans un pays étranger. À titre d'exemple, une entreprise ferme son centre d'appel au pays et en ouvre un dans un pays étranger.

Impartition à l'étranger – Mouvement d'activités hors de l'entreprise et des frontières nationales. Ce phénomène est souvent associé aux services. Il représente une combinaison des deux premiers phénomènes. Un exemple serait la fermeture d'un centre d'appel au pays en vue de confier ces services en sous-traitance à une autre entreprise établie à l'étranger.

Délocalisation de l'étranger – Le fait d'accueillir des activités délocalisées de l'étranger. Cela peut se produire au sein ou à l'extérieur de l'entreprise. Ainsi, un centre d'appel peut être fermé à l'étranger et cette activité déménagée quelque part au pays.

Délocalisation à proximité – Délocalisation (sortie) ou impartition de l'étranger (entrée), mais à destination ou en provenance d'un endroit situé à proximité.

Activité ou fonction – Terme employé pour décrire l'étape de la chaîne de valeur qui est déplacée. Chaque étape de la chaîne de valeur correspond à une activité ou à une fonction.